

AR PREFECTURE

017-200041523-20210406-DEC132\_2021-AU  
Reçu le 06/04/2021

H A U T E

Administration - Stage



SAINTONGE

Décision n° 132/2021  
SC

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA HAUTE SAINTONGE

*Extrait du registre de décisions du Président*

***En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).***

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de stage avec :

- La Mission locale de Haute-Saintonge de Jonzac et monsieur COMBAS Gaëtan du 12 au 24 avril 2021,
- le Lycée privé Roc Fleuri de Ruffec et madame PAIN Ludwina du 13 au 17 avril 2021 à la Médiathèque de Haute-Saintonge,

Fait à Jonzac,

Le 06 AVR. 2021

Le Président  
Claude BELOT

**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**  
7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président empêché,  
le Vice-Président,  
M. Jean-Michel RAPITEAU